



Mardi 17 mars 2020,

## COVID-19, Information loyers

Madame, Monsieur,

Suite à l'allocution du Président de la République hier soir, certains locataires de l'OMh du Grand Nancy ont téléphoné à l'accueil pour savoir s'ils pouvaient suspendre le paiement de leur loyer.

**Il est essentiel de rappeler que la mesure suspensive de paiement ne s'applique **qu'aux entreprises**, et sous conditions.**

**En aucun cas les particuliers ne doivent se mettre en défaut de paiement de leur loyer d'habitation.**

Merci de votre coopération,

Frédéric RICHARD  
Directeur Général de l'OMh du Grand Nancy



Correspondance CS 95418 - 54054 Nancy Cedex

Siège social 32 rue Saint-Léon - Nancy / Tél. 03 83 85 70 80 / Fax 03 83 85 70 91

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

Siret 400 974 242 00069 - RCS Nancy - Code APE 6820 A - N° de TVA intracommunautaire FR 21 400 974 242